



# Arc Club de Blagnac

Nouvelle salle municipale de Naudin  
27 Chemin du Moulin de NAUDIN 31700 BLAGNAC  
Tél. : 05.61.15.75.66  
Email: [contact@arc-club-blagnac.fr](mailto:contact@arc-club-blagnac.fr)  
site: <http://www.arc.club-blagnac.fr>

## Règlement intérieur 2023/2024

### Chaque adhérent s'engage à :

**Respecter les consignes sanitaires ou climatiques qui pourraient être en place sur cette saison sportive.**

- Respecter l'entraîneur et l'équipe dirigeante
- Conserver la propreté du complexe telle qu'il l'a trouvé en arrivant
- Respecter le matériel mis à sa disposition
- S'informer sur la vie du club par les panneaux d'affichages, le site internet etc.
- Se rendre disponible lors de l'organisation d'évènements (compétitions, rencontres internes)
- Porter la tenue du club lors des compétitions
- Se rendre disponible pour l'assemblée générale du club

### Pour les jeunes pendant les cours :

**Respecter les consignes sanitaires ou climatiques qui pourraient être en place sur cette saison sportive.**

- Être à l'heure aux entraînements
- Avoir un langage respectueux et une tenue correcte
- Respecter le matériel et les équipements
- Le club se dégage de toute responsabilité concernant les vols commis dans le complexe

### Parents :

**Ne pas déposer votre enfant sur le parking sans vous être assuré de la présence de l'entraîneur.**  
**Respecter les consignes sanitaires ou climatiques qui pourraient être en place sur cette saison sportive.**

- S'informer de la vie du club (panneaux d'informations, site Internet, etc.)
- Ne pas déranger le déroulement des entraînements
- Respecter les entraîneurs, les membres du club et les horaires des cours
- L'entraîneur et le club ne sont plus responsables des enfants en dehors de leurs heures de cours.

Je soussigné, Nom.....Prénom.....

Responsable légal de .....

Autorise les responsables du club à prendre, en cas d'urgence, toutes mesures qu'ils jugeraient nécessaires. **OUI** **NON**

### Pour tous les adhérents :

Je soussigné, Nom.....Prénom.....

m'engager à respecter le règlement intérieur,

Date

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

**Pièces à fournir pour les inscriptions** : Photo identité pour la première adhésion seulement / Règlement intérieur signé / Un certificat médical pour la pratique du Tir à l'Arc en loisirs et compétition, en fonction du résultat du questionnaire de santé. **Attention, le prix de 0,28€ pour l'assurance est inclus dans le prix de**